

**DECLARATION DU PREMIER MINISTRE
CHARLES KONAN BANNY SUITE A LA
PROFANATION DE LA TOMBE DE LA MERE
D'ALASSANE OUATTARA**

Abidjan, le 19 décembre 2006

C'est l'acte le plus ignoble qu'un être humain puisse commettre. Je suis allé, et je me suis renforcé dans ma conviction que s'attaquer à une tombe constitue à la fois un délit grave, mais aussi un crime.

Dans ce genre d'acte, on aurait tort de penser que cela ne peut arriver qu'aux autres. Nous sommes tous des Africains et sommes tous attachés aux dernières demeures de nos parents. Qui n'a pas un parent qui n'est pas enterré quelque part ?

J'ai donc demandé, après avoir reçu le directeur de la police, de m'informer, et que toutes les dispositions soient prises pour que les auteurs soient recherchés et punis.

Je voudrais donc adresser toute ma compassion à la famille, et leur dire que cet acte est inacceptable.

Je voudrais terminer sur quelque chose que m'a dite une femme que j'ai trouvée sur les lieux. Elle m'a dit que ce n'est pas seulement Nabintou Cissé qu'on a profané, mais c'est l'ensemble des femmes ivoiriennes. Et j'ajouterais que c'est l'ensemble des femmes de ce monde. Chacun a une mère. Nous devons les respecter de notre vivant et les respecter encore, une fois qu'elles nous ont quitté. Et je demande donc aux populations d'envoyer toutes leurs compassions et de rester calmes.

La République a des lois, et les lois s'appliqueront aux auteurs de cet acte odieux.